DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

PARTIE 1

BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL

2018-2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE **2**
DEFINITION DE LA VAE **3**
DEMARCHE **3**
PARTIE 1 DU DOSSIER **3**

NOTICE EXPLICATIVE **4**

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE **4**
L'ACCUEIL ET L'INFORMATION **4**
LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER **4**
LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE **4**
AIDE A LA REDACTION **5**
RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER **7**
LISTE DES INSTITUTS REGIONAUX DE FORMATION DU FOOTBALL **8**

LE DOSSIER : PARTIE 1 ..... **9**

VOTRE IDENTITE **9**
VOTRE DEMANDE **10**
RAPPEL DES CONDITIONS DE RECEVABILITE DU DOSSIER 10
DISPENSE 10
CADRE RESERVE A L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL 11
DETAIL DE LA DEMANDE **12**
VOTRE FORMATION 12
VOTRE PARCOURS DE JOUEUR 13
VOTRE PARCOURS D'ENTRAINEUR 14
VOS EMPLOIS ET/OU FONCTIONS BENEVOLES 15
VOTRE EMPLOI ET / OU FONCTION BENEVOLE ACTUEL 15
VOTRE DERNIER EMPLOI OU FONCTION BENEVOLE 16
VOS EMPLOIS OU FONCTIONS PRECEDENTS EN LIEN DIRECT AVEC LE DIPLOME VISE 17
VOS EMPLOIS ET/OU FONCTIONS BENEVOLES SANS LIEN DIRECT AVEC LE DIPLOME VISE 18
DECLARATION SUR L'HONNEUR **19**
ACCUSE DE RECEPTION DE LA DEMANDE **20**

ANNEXES **21**

ANNEXE 1 : MODELE D'ATTESTATION EMPLOYEUR **21**
ANNEXE 2 : ATTESTATION ARBITRAGE **22**
ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF **23**

DEFINITION DE LA VAE

Instaurée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience professionnelle ou bénévole, afin d'obtenir un Diplôme ou un Titre à Finalité Professionnelle (TFP). Diplômes et Titres sont ainsi accessibles grâce à l'expérience acquise et non uniquement par le biais de la formation initiale.

DEMARCHE

- Bien préciser son projet professionnel
- Identifier dans son expérience les activités qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé
- Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité
- Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées et bénévoles.

PARTIE 1 DU DOSSIER

Le présent dossier de demande de Validation des Acquis de l'Expérience porte sur le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF), Titre à Finalité Professionnelle enregistré au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) sous le numéro 15240.

La partie 1 du dossier concerne la recevabilité de votre demande. Une notice d'aide à la rédaction du document ainsi qu'une fiche récapitulative des pièces à joindre au dossier sont jointes à partir de la page 4 jusqu'à la page 8.

La partie 1 du dossier de VAE est à envoyer à l'Institut Régional de Formation du Football dont vous dépendez (territoire de résidence)

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL
IR2F
Europôle de l'Arbois – 390 Rue Denis Papin – 13592 Aix-en-Provence Cedex 3

Au plus tard le 07 Décembre 2018 (date limite d'envoi - cachet de La Poste faisant foi), le dossier doit être accompagné obligatoirement des 3 chèques libellés à l'ordre de la LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL :

100 € (Frais dossier) + 100 € (Partie 1) + 800 € (Partie 2)

NOTICE EXPLICATIVE

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE

Première phase

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
	LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL (IR2F) DE VOTRE LIEU DE RESIDENCE
Vous demandez un dossier	Vous remet ou vous adresse un dossier

Deuxième phase

LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
	LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
Vous adressez en deux exemplaires la première partie de votre dossier avant la date fixée par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F)	Examine votre dossier et vous notifie un avis de recevabilité dans un délai de deux mois après l'accusé de réception

Troisième phase

LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
Vous adressez deux exemplaires de la deuxième partie de votre dossier avant la date fixée par l'Institut Régional de Formation du Football	LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
Si vous avez demandé un entretien avec le jury ou si le jury a souhaité s'entretenir avec vous	Vous adresse une convocation pour cet entretien
	Vous notifie la décision du jury qui peut : - vous attribuer le diplôme - ne pas vous attribuer le diplôme - vous attribuer une partie du diplôme ; vous devez dans les 5 ans obtenir la totalité du diplôme

AIDE A LA REDACTION

Comment remplir votre partie 1 de dossier VAE consacrée à la recevabilité.

VOTRE FORMATION

p. 12 du dossier

Vous devez indiquer dans cette fiche votre parcours de formation, qu'il s'agisse de la scolarité dans le primaire et le secondaire, de votre parcours universitaire, de formations dans le domaine du sport ou autre … et de formation professionnelle continue.

Vous avez trois possibilités pour justifier les formations que vous avez suivies et les diplômes que vous avez obtenus :

- Joindre une attestation de stage ou une copie du diplôme détenu
- Faire établir par l'organisme de formation une attestation de formation
- Demander à votre organisme de formation d'apposer la signature du responsable de la formation et le cachet de l'organisme dans le tableau prévu à cet effet

Pour la formation professionnelle continue, précisez dans la colonne « commentaires » s'il s'agissait d'une formation en alternance.

Attention ! votre parcours de formation peut éclairer le jury sur votre profil mais il n'est pas une condition nécessaire à la Validation des Acquis de l'Expérience.

VOS EMPLOIS ET/OU FONCTIONS BENEVOLES

p. 15 du dossier

Vous devez détailler dans les différentes fiches vos emplois et fonctions exercés, et notamment :

- Votre emploi ou fonction actuelle
- Si vous êtes sans emploi, le dernier emploi ou fonction bénévole que vous avez occupé
- Toutes les expériences en lien direct avec le diplôme visé. Vous pouvez photocopier cette dernière fiche autant de fois que nécessaire, vous permettant d'atteindre un minimum d'activité de **trente-six mois cumulés** (emploi actuel compris)

Pour chacun des emplois ou fonctions bénévoles répertoriés dans ces fiches, veuillez faire remplir le cadre prévu à cet effet par l'employeur ou l'organisme concerné (**nom, signature, cachet**). Il est également nécessaire de joindre, pour les fonctions salariées, des **attestations employeurs** (modèle en annexe).

Pour les fonctions bénévoles, dans le cas où l'(es) association(s) n'existerai(en)t plus, veuillez joindre toute autre pièce permettant de justifier votre activité (déclaration de l'association en préfecture, témoignage d'usagers ou tout autre pièce justificative).

La décision de recevabilité est fondée sur deux critères : la durée de l'expérience et le rapport direct avec le diplôme visé.
La durée de l'expérience ne doit pas être inférieure à 3 ans en continu ou en discontinu (36 mois), pour un volume horaire minimum de 2 000 heures d'activités cumulées.
Le rapport direct avec le diplôme visé est évalué en fonction de la nature de l'activité et de son niveau :

- La nature de l'activité : les activités doivent correspondre, en tout ou partie, aux textes de référence du diplôme visé. La démarche pédagogique et la relation avec un public, fondant la spécificité des métiers des éducateurs et entraîneurs de football, sont des conditions essentielles dans l'examen du rapport avec le diplôme.
- Le niveau de l'activité ; il est évalué en fonction des critères de responsabilité, d'autonomie et de technicité.

VOS EMPLOIS OU FONCTIONS SANS LIEN DIRECT AVEC LE DIPLOME VISE

p. 18 du dossier

Vous devez indiquer dans le tableau prévu à cet effet toute autre expérience sans lien direct avec le diplôme visé.

Cette expérience est répertoriée à titre indicatif et n'entrera pas en compte dans l'examen de recevabilité du dossier. Il s'agit d'informations complémentaires destinées au jury.

NB : les expériences répertoriées dans cette partie du dossier ne serviront pas à apprécier la recevabilité de votre candidature, l'examen de recevabilité portant sur toutes les expériences en lien direct avec le diplôme (cf. art. L335-5 al. II code de l'éducation).
Néanmoins, et dans le cas où votre recevabilité serait prononcée, vous pourrez vous appuyer sur ces expériences dans la partie 2 du dossier VAE, afin de faire émerger des compétences potentiellement transférables.

RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

POUR JUSTIFIER DE VOTRE IDENTITE

- Photocopie de la carte d'identité recto verso
- ou du passeport
- ou de la carte de séjour en cours de validité
- CV

POUR ATTESTER DE VOS DIPLOMES

- Photocopie des diplômes

POUR JUSTIFIER DE VOTRE FORMATION

- Attestation de stage ou de formation

POUR JUSTIFIER DE VOTRE EXPERIENCE EN LIEN AVEC L'ARBITRAGE

- Attestation type (annexe= complétée, cachetée et signée)
- Justificatifs : feuille de match, compte-rendu de réunion, article papier ou internet…

POUR JUSTIFIER DE VOS 3 ANS MINIMUM D'EXPERIENCE EN LIEN AVEC LE DIPLOME VISE

POUR VOS EMPLOIS SALARIES

- Soit un certificat de travail en votre possession.
- Soit une attestation employeur (modèle en annexe)
- Soit vos bulletins de salaire si vous ne souhaitez pas ou si vous ne pouvez pas demander d'attestation à votre employeur (les bulletins récapitulatifs annuels suffisent).

Si vous êtes gérant de société salarié

- La déclaration fiscale 2031.

POUR VOS EMPLOIS SALARIES

- La déclaration fiscale 2035 et son annexe ou la déclaration 2342.
- La déclaration URSSAF.
- Le cas échéant un extrait Kbis

Si vous êtes gérant de société non salarié

- La déclaration fiscale 2065, si la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés.

POUR VOS FONCTIONS BENEVOLES

- Une attestation
- Dans le seul cas où l'association n'existe plus toute pièce justifiant de votre activité (déclaration de l'association en préfecture, témoignage d'usagers ou toute autre pièce justificative).

LISTE DES INSTITUTS REGIONAUX DE FORMATION DU FOOTBALL

Ci-dessous, vous trouverez la liste des Instituts Régionaux de Formation du Football (IR2F) auprès desquels vous pouvez déposer votre dossier de demande de VAE, selon votre territoire de résidence :

- Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football
- Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football
- Ligue Bretagne de Football
- Ligue Centre-Val-de-Loire de Football
- Ligue Grand Est de Football
- Ligue de Football des Hauts-de-France
- Ligue Méditerranée de Football
- Ligue de Football de Normandie
- Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine
- Ligue de Football d'Occitanie
- Ligue de Paris Ile-de-France de Football
- Ligue de Football des Pays de la Loire

Pour les candidats des DOM-TOM, de Corse, ou résidant hors de France, les dossiers de demandes de VAE sont à adresser à l'Institut de Formation du Football qui réorientera les candidats vers une Ligue CIF.

Contact IFF :

Baptiste FAROCHE

bfaroche@fff.fr

87 boulevard de Grenelle

75015 PARIS

LE DOSSIER : PARTIE 1

VOTRE IDENTITE

☐ Madame ☐ Monsieur

(nom de naissance)

Nom d'époux(se)

Prénom(s)

Date de naissance

Nationalité

Adresse

Code postal Ville

Tél. fixe Tél. portable

Adresse professionnelle (facultatif)

Code postal Ville

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous : ☐ Salarié ☐ Travailleur indépendant ☐ Bénévole ☐ Demandeur d'emploi

Autre situation (précisez) :

VOTRE DEMANDE

La présente demande de Validation des Acquis de l'Expérience porte sur le diplôme du Brevet d'Entraîneur de Football

RAPPEL DES CONDITIONS DE RECEVABILITE DU DOSSIER

- Etre âgé des 18 ans révolus
- Etre titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1)
- Justifier d'un volume horaire de 35 heures consacrées à l'arbitrage en football, à travers une attestation (modèle en annexe) justifiant de la réalisation de l'une des 3 actions demandées.
- Justifier d'un volume horaire d'activité professionnelle ou bénévole dans l'encadrement sportif en football, équivalent à **2 000 heures sur un minimum de trente-six mois** (trois ans) correspondant au domaine des activités visées par le Brevet d'Entraîneur de Football.

DISPENSE

Si vous ne remplissez pas les conditions d'accès (prérequis) définies dans le règlement du diplôme demandé, veuillez préciser les raisons de votre demande de dispense de ces conditions. Justifiez votre demande en joignant tout document susceptible de pouvoir l'appuyer :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

CADRE RESERVE A L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

N° de dossier

Reçu le

Cachet de la Ligue, nom et signature de la personne référente

DETAIL DE LA DEMANDE

VOTRE FORMATION

	INTITULE DU DIPLOME / DE LA FORMATION	DATE D'OBTENTION	COMMENTAIRES OU SIGNATURE / CACHET DE L'ORGANISME (le cas échéant)
SCOLARITE (primaire et secondaire)			
UNIVERSITAIRE			
SPORTIF (football et/ou autres)			
FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE			
AUTRES DOMAINES			

VOTRE PARCOURS DE JOUEUR

CLUB	SAISON	NIVEAU DE PRATIQUE	AUTRES (matches internationaux, coupe d'Europe…)

VOTRE PARCOURS D'ENTRAINEUR

CLUB	SAISON	NIVEAU DE PRATIQUE CATEGORIE	FONCTION (entraîneur principal, adjoint, directeur, manager…)

VOS EMPLOIS ET/OU FONCTIONS BENEVOLES

VOTRE EMPLOI ET / OU FONCTION BENEVOLE ACTUEL[1]

Si cet emploi ou fonction a un lien avec le diplôme visé, indiquez le nombre total d'heures effectuées jusqu'à la date de dépôt de la première partie du présent dossier.

Emploi ou fonction exercé actuellement

Votre statut : ☐ Salarié ☐ Travailleur indépendant ☐ Bénévole

Depuis le :

Nombre d'heures effectuées par semaine :

Total des heures effectuées dans cet emploi ou fonction :

Nom et adresse de l'employeur ou organisme

Signature du responsable et cachet de la structure

[1] *Si vous êtes actuellement sans emploi ou sans fonction bénévole, merci de ne compléter cette section qu'à partir de la page suivante. Si vous avez à la fois un emploi et une fonction bénévole, vous pouvez photocopier cette fiche.*

VOTRE DERNIER EMPLOI OU FONCTION BENEVOLE[2]

Si cet emploi ou fonction avait un lien avec le diplôme visé, indiquez le nombre total d'heures effectuées jusqu'à la date de dépôt de la première partie du présent dossier.

Dernier emploi ou fonction exercé

Votre statut : ☐ Salarié ☐ Travailleur indépendant ☐ Bénévole

Du (*jj/mm/aaaa*) : | | | | | | | | |

Au (*jj/mm/aaaa*) : | | | | | | | | |

Nombre d'heures effectuées par semaine :

Total des heures effectuées dans cet emploi ou fonction :

Nom et adresse de l'employeur ou organisme

Signature du responsable et cachet de la structure

[2] *Ne pas remplir cette page si vous avez déjà complété la page précédente sur votre emploi ou fonction actuel*

VOS EMPLOIS OU FONCTIONS PRECEDENTS EN LIEN DIRECT AVEC LE DIPLOME VISE

Emploi ou fonction exercé

Votre statut : ☐ Salarié ☐ Travailleur indépendant ☐ Bénévole

Du (*jj/mm/aaaa*) : | | | | | | | | |

Au (*jj/mm/aaaa*) : | | | | | | | | |

Nombre d'heures effectuées par semaine :

Total des heures effectuées dans cet emploi ou fonction :

Nom et adresse de l'employeur ou organisme

Signature du responsable et cachet de la structure

Vous pouvez photocopier cette page autant de fois que nécessaire

VOS EMPLOIS ET/OU FONCTIONS BENEVOLES SANS LIEN DIRECT AVEC LE DIPLOME VISE

EMPLOI / FONCTION	STRUCTURE	DUREE D'EXPERIENCE (Nombre mois + heures)	OBSERVATIONS

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom du candidat) :

certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier et déclare ne pas déposer pour cette année civile :

- Plus de trois demandes pour des diplômes différents.
- Une autre demande pour le même diplôme dans un autre Institut Régional de Formation du Football

Fait à : Le :

Signature du candidat :

La Ligue ou la FFF se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations. En cas de fausses déclarations, l'obtention du diplôme vous sera refusée, et l'administration sera tenue de déposer plainte contre vous.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de même à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.
Le faux et l'usage sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 450 000 d'euros d'amende » (code pénal, art. 441-1)

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu ».
(code pénal, art. 441-6).

VOUS VENEZ DE TERMINER DE REMPLIR LA PARTIE 1 DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE

- Joignez toutes les pièces justificatives qui vous sont demandées en fonction de votre situation
- Remplissez l'accusé de réception
- Envoyez 2 exemplaires à l'Institut Régional de Formation du Football – Conservez un exemplaire que vous joindrez à la partie 2 du dossier avec la notification d'avis de recevabilité afin d'adresser au jury un dossier complet.

ACCUSE DE RECEPTION DE LA DEMANDE

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance Nom d'époux(se)

Prénom(s)

Date de naissance

Adresse

Diplôme demandé

En cas de recevabilité du dossier, entretien souhaité avec le jury : ☐ Oui ☐ Non

Cadre réservé à la Ligue

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande de Validation des Acquis de l'Expérience (Partie 1), reçu par la

Ligue

Le :

Dossier enregistré sous le numéro

Merci de bien vouloir conserver ce numéro et le rappeler dans toute correspondance concernant votre demande.

La Ligue …….

ANNEXES

ANNEXE 1 : MODELE D'ATTESTATION EMPLOYEUR

Coordonnées de l'employeur

(VILLE), le (date),

OBJET : attestation employeur

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e) Monsieur / Madame (nom et prénom de l'employeur) ....., agissant en qualité de (fonction / pouvoir de l'employeur), ... dans l'entreprise (nom de l'entreprise) .....certifie que Monsieur / Madame (salarié) ..... travaille ou a travaillé au sein de notre société depuis le (date d'embauche)..... en qualité de (fonction du salarié) ..... Le salarié effectuait dans l'entreprise un volume horaire hebdomadaire de .....h. Durant la totalité de son activité, il a été amené à effectuer un nombre d'heures pour l'entreprise de .....h De (mm/aaaa)..... à (mm/aaaa) ..... Le contrat a pris fin le (date de départ si besoin) .....

Cette attestation est délivrée à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ……., le …….

Signature

ANNEXE 2 : ATTESTATION ARBITRAGE

Coordonnées du signataire

(VILLE), le (date),

OBJET : Attestation arbitrage

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e), Monsieur / Madame (nom et prénom du signataire) .....

agissant en qualité de .....au sein de .....

certifie que Monsieur / Madame .....

a bien consacré 35 heures à l'arbitrage à travers la réalisation de l'une ou de plusieurs des actions suivantes :

☐ Arbitrer un ou des matchs de football à 11 ou des matchs à effectif réduit *(volume horaire= temps de jeu)*

Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints : Total =

☐ Organiser une réunion d'initiation aux lois du jeu pour les joueurs *(volume horaire : 3 heures pour l'action)*

Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints : Total =

☐ Organiser une réunion d'information pour un public autre : dirigeants / éducateurs
(volume horaire : 3 heures pour l'action)

Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints :
Date : lieu : justificatifs joints : Total =

TOTAL DE TOUTES LES ACTIONS =

Cette attestation est délivrée à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ……., le …….

Signature

ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF[3]

UC 1 : Etre capable de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
Participation au projet éducatif du club ou de la structure	- Inscrire ses activités dans le cadre du projet du club ou de la structure - Participer au diagnostic de l'association sportive ou de la structure, et de son environnement - Animer des réunions d'informations au sein du club ou de la structure - Porter garant des valeurs portées par la pratique sportive et le football - Assurer l'animation des actions éducatives - Participer à la lutte contre la violence - Contribuer à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque - Veiller au respect du projet éducatif - Concourir à la mise en œuvre du projet de l'AS ou de la structure
Conception du projet sportif	- Concevoir les différentes procédures d'inventaire - Analyser les singularités des différentes pratiques et des équipes - Formalise les buts et objectifs du projet sportif - Choisir les différents outils d'évaluation du projet - Concevoir un dispositif d'informations régulatrices - Communiquer sur l'évolution du projet sportif auprès des différents acteurs du club ou de la structure - Repositionner le projet dans son environnement - Ordonner un plan d'actions - Ordonner l'action pédagogique de l'équipe technique
Proposition d'un projet de formation	- Dresser un état des lieux quant à la formation des éducateurs et d'autres acteurs de l'association sportive ou de la structure - Engager une stratégie de formation continue - Présenter les formations fédérales - S'engager dans des formations de tutorat - Aider à la construction des plans de formation des différents acteurs du club ou de la structure - Organiser la formation continue des éducateurs de l'AS ou de la structure - Gérer sa propre formation continue

[3] - Document extrait du Règlement B.E.F n° 15240 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »
- Le référentiel de certification a été supprimé.
- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action ».

UC 2 : Etre capable d'entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
Conception de plans d'entraînement	- Structurer un plan pluriannuel d'entraînement - Déterminer un plan annuel d'entraînement et les cycles correspondants - Organiser ses programmes en fonction : • des différentes catégories d'âge • des différents niveaux de jeu • des particularités de l'environnement - Convenir des buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement - Construire les cycles d'entraînement en harmonie avec les objectifs pédagogiques - Choisir les différents outils évaluant l'efficience des programmes d'entraînement - Envisager un dispositif d'informations-retours régulatrices - Opérationnaliser les principes d'entraînement
Préparation d'actions d'entraînement	- Agencer le planning des entraînements - Prévoir les besoins en termes de matériel pédagogique - Définir les charges d'entraînement - Envisager les différentes approches pédagogiques - Choisir les différents critères attestant de l'efficacité des procédés d'entraînement - Préparer sa séance en se référant aux programmes et aux régulations adaptatives apportées
Direction de séances d'entraînement dans le respect de la sécurité des pratiquants	- Encadrer des séances d'entraînement harmonisées avec les cycles et objectifs d'apprentissage et de résultats - Organiser son action pédagogique au niveau de la séance - Aménager des espaces pédagogiques appropriés - Créer un environnement induisant une réponse motrice efficace - Organiser des groupes pédagogiques - Discriminer les situations d'apprentissage les plus adéquates - Opter pour les méthodes pédagogiques les plus pertinentes - Veiller à la progressivité des objectifs d'apprentissage - Intervenir avec pertinence pendant l'acte d'enseignement - Identifier avec précision les difficultés du joueur - Proposer des solutions judicieuses - Jouer des rétroactions avec à propos - S'adapter aux évolutions des apprentissages - Improviser face aux aléas du contexte - Aider les joueurs dans la gestion de la réussite et de l'échec
Evaluation de l'impact des actions d'entraînement	- Présenter des bilans pédagogiques aux joueurs - Formaliser des bilans de compétence des joueurs - Etablir régulièrement des rapports d'activité

UC 3 : Etre capable de diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
Conception d'un projet de jeu	- Déterminer une philosophie de compétition adaptée à chaque catégorie et partagée par les différents acteurs du club ou de la structure - Maîtriser les systèmes de jeu essentiels, leurs animations - Adapter les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe - Organiser la mise en place des équipes au plan collectif
Organisation d'un système de compétition	- Ordonner un système de jeu et son organisation - Définir les buts et résultats fixés - Procéder aux choix tactiques et stratégiques - Construire des outils d'observation et d'analyse du match
Gestion du déroulement du match	- Préparer les joueurs à la compétition - Conseiller les joueurs dans l'approche de la compétition - Animer des réunions de préparation de match - Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre - Apporter les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match - Maîtriser ses comportements
Maîtrise de l'après match	- Concourir au bon déroulement de la compétition - Réguler les comportements d'après match - Réaliser des bilans de match et de la compétition au plan individuel et collectif - Formaliser des bilans par cycle et en fin de saison - Se projeter dans la future saison